LUTTES SERAUCOURT

Dossier de presse. Janvier 2016

Le Fiasco de la maison de la Culture de Bourges

Le projet de construction d'une nouvelle Maison de la Culture dite du XXIème siècle, soutenu par le Maire de Bourges, n'est ni opportun aux plans environnemental et financier, ni adapté à la vie culturelle de la ville. Il a été conduit dans l'opacité, sans consultation et dans la désinformation des citoyens, des élus de Bourges et des médias.

Face à ce constat, un collectif apolitique nommé « Les Luttes Séraucourt » s'est constitué en novembre 2014 rassemblant 11 associations et de nombreuses personnalités reconnues dans le monde de la Culture, de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Patrimoine :

Groupe Macu de Bourges / Association des Amis de la Maison de la Culture / Berry'ing / Mon Cher Vélo / Collectif Alternative MCB / Nature 18 / Collectif Bourges ta Zad / Association ki-6-col' / La SPPEF ou « Société Pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France » reconnue d'utilité publique.
Collectif Luttes Séraucourt 110 rue Charlet 18000 Bourges.
Courriel : luttes.seraucourt.bourges@gmail.com

Ce collectif soutenu par **12OOO** citoyens ayant signé la pétition :

OUI à la réhabilitation de la Maison de la Culture
NON à la destruction du Jardin de Séraucourt

souhaite vous faire connaître son analyse du fiasco du dossier de la MCB et sa proposition pour en sortir.

En effet, rien ne s'oppose à une réhabilitation de la MCB originelle, symbole historique et culturel de la ville auquel les berruyers sont très attachés. Aucune étude, aucun document prouvant l'impossibilité de le faire n'a pu être produit par les représentants de la mairie et de l'Etat, alors que Christian Gimonet, architecte de renom et membre de notre Collectif, prouve le contraire par son projet alternatif ci-joint.

De plus, l'édifice historique mis en péril par sa destruction partielle, devra être sauvé rapidement, et la ville n'a pas les moyens de le faire en parallèle au nouveau projet.

1963- Le Général de Gaulle, André Malraux et Gabriel Monnet lors de l'inauguration de la première Maison de la Culture en France

Maison de la Culture de Bourges / Symbole culturel et historique

Dans les années 30, Henri Laudier, maire de Bourges, confie la réalisation d'une Maison du peuple à l'architecte Marcel Pinon qui réalise un édifice de style “ART DECO”, finalisé en 1938.

Au début des années soixante, le projet d'une Maison de la Culture est lancé par Raymond Boisdé, maire de la ville. **Inaugurée en 1963 par le Président De Gaulle, la MCB est une des premières Maisons de la Culture promues par André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles.**

De 1963 à 1969, sous la direction de **Gabriel Monnet**, elle abrite un centre d'Art Dramatique et la troupe de théâtre "La Comédie de Bourges".

En 1977, Alain Meilland (membre de notre Collectif) et Daniel Colling créent le festival de chansons Le Printemps de Bourges qui sera, jusqu'en 1982 produit par la Maison de la Culture de Bourges.

12 août 1994 est publié l'arrêté d'inscription de la maison de la Culture de Bourges à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques.

1998. Premières études (édifice programme Lyon) pour la rénovation de la MCB par Alain Meilland (directeur de la culture de la ville de Bourges) et Gilbert Filinger (directeur de la MCB).

Septembre 2008. Nouveau programme de travaux pour rénover le bâtiment.

Septembre 2009. Afin de permettre l'exécution des travaux, les spectacles ont lieu "hors les murs" dans d'autres salles de la ville (Auditorium du Conservatoire régional de musique, théâtre Jacques-Cœur et "le Hublot").

Janvier 2010. La MCB devient un EPCC (Établissement public de coopération culturelle). Elle était jusqu'alors gérée par une association. Les partenaires de l'EPCC sont l'État (représenté par la DRAC), la région Centre, le Conseil Général du Cher, la ville de Bourges. Pierre-François Roussillon, directeur de la maison de la Culture, en désaccord avec la création de l'EPCC donne sa démission. Création de l'association "Les amis de la MCB" (membre de notre Collectif) qui représente les spectateurs et succède à l'association qui gérait antérieurement la MCB.

20 mars 2012. La rénovation de la MCB est votée par le Conseil Municipal dans un large consensus pour une ouverture prévue en 2013 !

Gestion calamiteuse du chantier de réhabilitation

Le projet a depuis le début été géré de façon calamiteuse, sans aucune vision, ni projet culturel global.
Faute d'une étude prévisionnelle engagée au préalable avec le concours d'un ou plusieurs architectes et de spécialistes du droit administratif, le budget prévu pour la reconstruction de la MCB sur son site a été sous évalué.
Il ne prévoyait pas les fouilles archéologiques, les fondations spéciales, l'insonorisation des salles, les conséquences de la révision du PLU etc… **Si le maire avait intégré les fouilles en délai et en coût, on aurait inauguré la Maison de la Culture en 2015 !!!**
Les réajustements de budget se sont succédés en 2009, 2010, 2011, 2012. De 12,8 millions d'euros HT, le coût total passe à 13,3, puis à 14,1, ensuite, 16,1 et enfin, 19 millions d'euros. Le Plan Local d'Urbanisme doit être réajusté en cours de route. Le programme est revu. Des fondations spéciales qui n'avaient pas été prévues s'avèrent nécessaires ; on « découvre » qu'on ne peut pas creuser à cause des vestiges gallo-romains. On envisage la surélévation de l'édifice. Les résultats des appels d'offre se révèlent beaucoup plus coûteux qu'estimé.

Cette succession de correctifs démontre soit, combien l'évaluation initiale du projet a été sommaire, et le pilotage fait "à vue", soit que les sous-évaluations étaient volontaires et décidées.

Septembre 2012. Rapport du Service Régional d'Archéologie (SRA-Olivier Ruffier) au ministre de la Culture. Arrêt du chantier de bâtiment après avis du Préfet de région prescrivant officiellement de procéder aux fouilles archéologiques.
Février 2013. Les fouilles réglementaires qui ne devaient durer que six mois pour un montant de 900 000 euros entraînent la destruction des murs à l'intérieur desquels le projet avait été conçu.
Juste après, Serge Lepeltier, maire à l'époque, dramatise en annonçant une durée de deux ans, et une estimation par ses services de près du double, entraînant un surcoût global pour le projet de six millions d'euros. Le maire arrive à ce montant en ajoutant des dédommagements qui n'auraient jamais existé s'il avait pris soin d'inclure les fouilles (coût et durée) en temps et en heure, comme le font normalement toutes les villes.

Le 1er février, la préfecture de la Région Centre valide le projet. 20 jours plus tard environ, le maire décrète l'abandon du chantier sous prétexte "que c'est trop cher".
Annexe 1 et 2

En fait, le Maire de Bourges a caché aux citoyens berruyers que **l'espace de l'ancien Conservatoire de Musique et de Danse, soit deux mille mètres carrés, n'a jamais été inclus dans le projet de réhabilitation de 2013** (premier programme et premier concours d'architecture validé par le Ministère) !
Pourtant, le projet de l'agence d'architecture lauréate (Chaix et Morel) aurait très bien pu évoluer dans le cadre d'un avenant au marché initial en considérant la totalité des surfaces de la parcelle complète, au lieu de la tronquer !

AU FINAL, CE FIASCO A COUTE 7,6 MILLIONS D'EUROS D'ARGENT PUBLIC !!!

Projet MCB2 du maire / destructeur, inadapté, impopulaire

Sans concertation avec les Berruyers, et plutôt que d'affronter les difficultés inhérentes au chantier complexe de réhabilitation, quelques élus et responsables culturels eurent l'idée d'une construction nouvelle dite « Maison de la Culture du XXIe siècle », et cela, sur **un site urbain arboré légué par le XVIIe** siècle que toutes les générations d'habitants s'approprient.

Le maire et une équipe municipale sur le départ ont agi dans la précipitation, passant en quelques jours d'un projet de réhabilitation à un projet de construction et ce, sans la moindre garantie de financement.

Ce projet néfaste prétend abandonner, au point culminant du centre-ville, le deuxième symbole de la ville, après la cathédrale Saint-Etienne, pour n'en faire qu'une **friche** durant combien de décennies ? Suite à notre alerte concernant la mise en péril du bâtiment restant par sa destruction partielle, une rénovation a été évoquée par la DRAC et la Mairie sans aucune piste de financement !

Il manque également une occasion de mettre en valeur les vestiges des termes gallo-romains dégagés en les intégrant à la maison de la culture rénovée, et en y exposant les fragments monumentaux découverts lors des fouilles précédentes, projet qui ferait naître un équipement public remarquable.

Contrairement à Jack Lang qui soutient le projet de réhabilitation *(annexe 3),* dans un courrier récent, l'actuelle ministre de la Culture désigne la MCB originelle comme "second lieu", ce qui est un comble, puisqu'il s'agit du premier !
C'est le véritable second lieu qui pose des problèmes environnementaux et architecturaux, par exemple :

- Le terrain choisi pour la MCB 2 est en forte pente, entraînant un projet architectural doté d'une « forêt » d'**emmarchements** : pénibilité pour les visiteurs, âgés ou non. Et il n'est prévu qu'un seul ascenseur !

- Le terrain est lamentablement trop étroit : les gradins prévus par l'architecte lauréat pour la grande scène sont perpendiculaires à la pente naturelle !

Le projet MCB 2 ressemble plus à une maison de la danse, du théâtre et du cinéma qu'à une maison de la Culture ouverte à tous les arts. C'est une maison de la danse, du théâtre et du cinéma qui oublie les arts plastiques. Par exemple, elle ne comporte **pas de salle d'exposition**. L'accrochage des œuvres se ferait dans un escalier ! Mais où exposera-t-on des sculptures alors : au coin des marches ?

Une salle de 700 places seulement rendra trop onéreux l'accueil de certaines grosses productions (orchestres symphoniques, opéras, comédies musicales, etc…)

Il est prévu de pouvoir réduire la capacité de la grande salle en augmentant la surface du plateau (déjà très vaste) par une technologie très couteuse.
Cette manœuvre oblige à de nouveaux réglages du son, de la lumière et du décor empêchant tout ajustement de dernière minute en fonction de l'affluence.

Le projet MCB 2 n'est **pas économe en énergie** du tout. Certes, il respecte la réglementation thermique minimale, mais il n'est pas H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale), ce critère n'ayant pas été inscrit au cahier des charges du concours d'architecture. Et ses énormes surfaces vitrées induisent d'avance un coût de maintenance onéreux. Faute de rechercher la meilleure performance énergétique, la commune de Bourges pourra-t-elle supporter, à elle seule, ces coûts et surcoûts, ou bien le maire de Bourges tentera-t-il de les faire financer en partie par l'agglo comme il en est déjà question ?
Une Maison de la Culture du XXIe ne devrait-elle pas être un bâtiment passif ?

Les ARBRES vivent, meurent, doivent être remplacés et il y en a beaucoup à Bourges. Alors pourquoi défendre ceux de Séraucourt ?

Parce qu'ils constituent un patrimoine arboré remarquable par la variété de ses essences dont beaucoup ont encore une grande longévité possible.

Composition classique voulue par un gouverneur de Louis XIV, cette esplanade devenue promenade à la mode fut augmentée sur son flanc en pente selon les concepts plus libres des XVIIIe et XIXe siècles. Aux espèces locales on ajoutait des arbres venus d'autres régions, d'autres pays pour composer des ensembles aux couleurs variées du printemps à l'automne. Le paysagiste berruyer **Edouard André** qui devait concevoir quantité de parcs et jardins en Europe, dut donner son avis ainsi que **Paul Marguerita**, créateur du célèbre Jardin des Près Fichaux.
Ces arbres, outre leurs qualités de beaux sujets, jouent un rôle paysager essentiel. Avec les platanes du canal, ils contribuent à la beauté de la vision depuis la terrasse du jardin de l'archevêché, de la place Malraux, de l'esplanade Séraucourt. Leur masse arborée masque les toits de l'urbanisation chaotique des flancs de la vallée de l'Auron, de Vieil Castel à l'aéroport.

Parce qu'ils constituent un espace semi-sauvage (arbres adultes de haute taille sur terrain herbeux) favorable au maintien de la biodiversité, tempérant les zones urbaines à proximité, comme recommandé par les scientifiques dans le contexte actuel de réchauffement climatique.

C’est légitimement que cet espace était protégé par la Commission des Sites et anormal qu’il ait été déclassé en 2013 en catimini, sans consultation des Berruyers. Ce site est également situé à cinq cent mètres de la cathédrale saint Étienne, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

La réhabilitation in situ éviterait le saccage du site arboré remarquable des pentes de Séraucourt, patrimoine vert de la ville.

Elle permettrait de réintégrer le skate-park (rayé d’un trait sans en informer les intéressés) dans son cadre initial, avec une véritable concertation avec les associations intéressées pour la création d'un véritable site de développement des cultures urbaines gratuites et dans un vrai espace paysagé. Sous l’effet de notre pression, un skate-park provisoire a été mis en place. Mais il ne contente pas les usagers, dont la plupart vont, de ce fait, pratiquer dans une autre commune.

Que deviendront les manifestations festives comme les traditionnelles « Foires jacques Cœur » et l’illustre Spectacle Pyrotechnique ?
Et que va devenir l’espace d’accueil des « Camping-cars » très fréquenté tout au long de l’année parce que adapté et proche du centre et des monuments ?

Pourquoi sacrifier toutes ces activités qui fonctionnent très bien et apportent à Bourges affluence et argent ???
Quel mépris pour les arbres et les usagers de Séraucourt : les promeneurs, les jeunes, le peuple, les touristes !!!

Devant le mouvement citoyen « **12000 signatures à ce jour** » qui s'oppose à l'abattage des arbres de Séraucourt et qui demande la réhabilitation du site historique, le maire Pascal Blanc a affirmé que chaque mois perdu coûte cent trente six mille euros à la ville (mais il n'explique pas cette somme) jusqu’à ce que notre Collectif démontre la fausseté de cette affirmation !

On remarquera que le maire a fait perdre au moins trois mois en négligeant de demander l’avis des Architectes des Bâtiments de France et l’Arrêté Préfectoral d’Abattage, tous deux portant obligatoires.
Rappelons les 7,6 millions d’euros gâchés dans le fiasco du chantier de réhabilitation dû au non-respect des procédures élémentaires !!!

Inconséquence : faute d'une vraie réflexion sur ce qu'aurait pu être un projet culturel ambitieux pour Bourges, à partir de la rénovation de la MCB, en prenant en compte tous les acteurs locaux, en associant dans le cadre d'une **enquête publique**, le patrimoine, l'histoire, les circulations dans cette ville, un peu de vision urbanistique, on se trouve aujourd'hui dans une ville désemparée, où les gens se déchirent sur leurs ruines...

Impasse : aujourd'hui, **un site arboré menacé**, un coût qui s'annonce exorbitant pour un projet de salle de spectacles sans qu'aient été pris en compte les aménagements extérieurs qui seront indispensables. Si la fuite en avant se poursuit, il faudra compter l'argent nécessaire à la restauration du site historique sauf si le désir secret de certains serait qu'il disparaisse dans un sinistre.

Le coût de la MCB2 dépasse aujourd'hui largement le coût d'une réhabilitation in situ, et ne résout en rien le devenir du site historique dont l'aménagement alourdira le budget dans le contexte de grave endettement de la Ville de Bourges

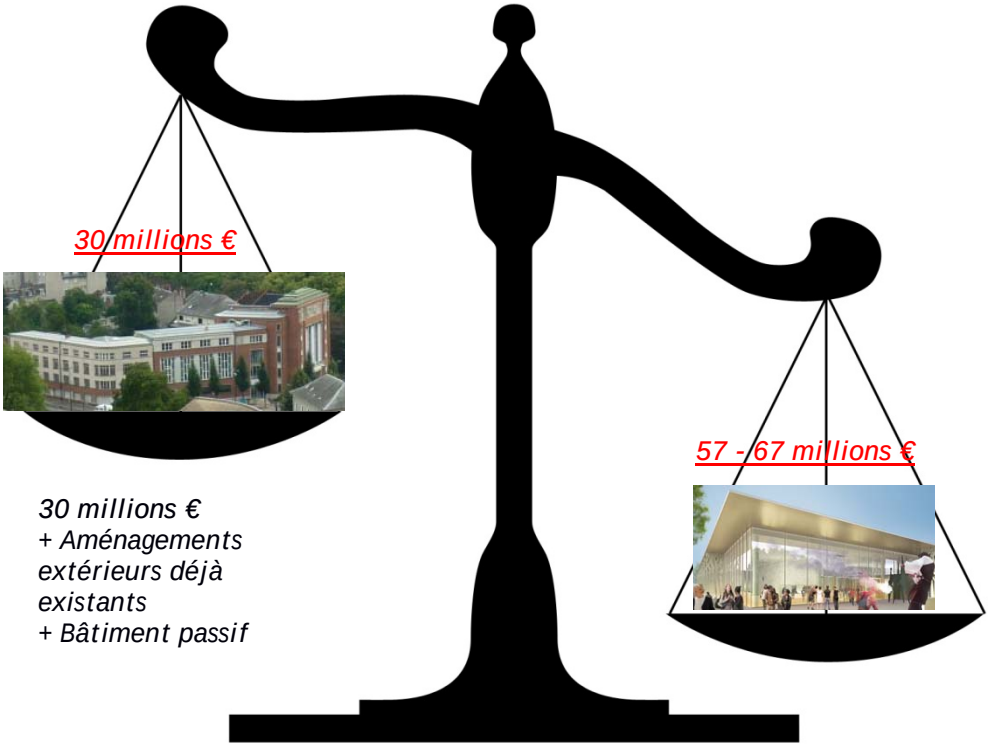

Une solution ambitieuse et économe sur le site historique

La surface vacante derrière la façade protégée au titre des Monuments Historiques, en y incluant l'ancienne école de musique est suffisante. La mairie de Bourges n'a même pas envisagé de faire un avenant au cahier des charges de l'architecte pour rechercher ce type de solution, ou encore une extension.
Il est toujours possible de terminer la réhabilitation de l'édifice classé, la maison de la culture "historique" de Marcel Pinon, pour un coût plus raisonnable.

Le célèbre architecte berruyer Christian Gimonet a mené pour « les Luttes Séraucourt » une étude architecturale afin de démontrer la faisabilité d'un équipement culturel de qualité sur le site initial.

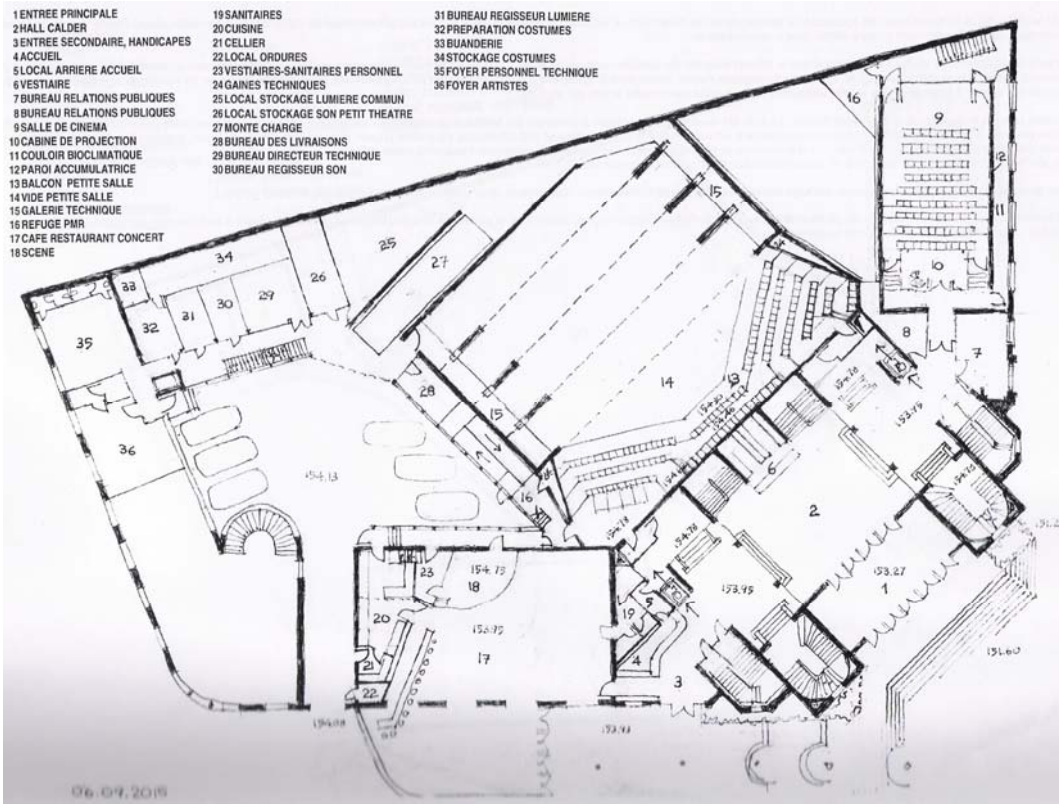

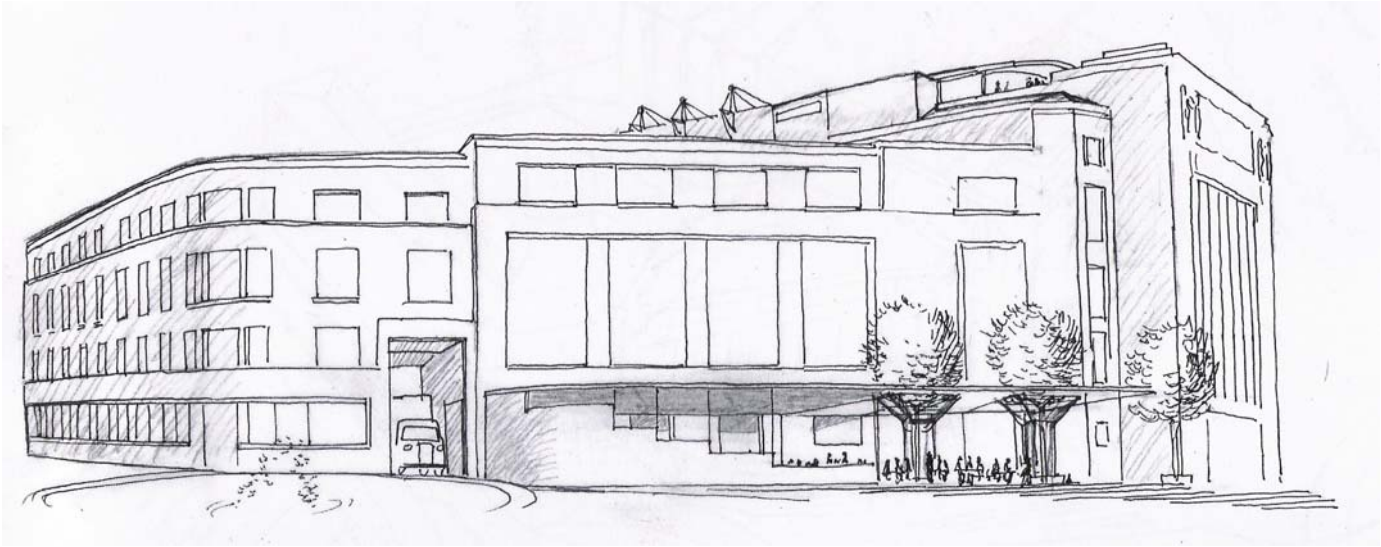

« Cette proposition a pour but de démontrer la faisabilité de la conservation de la Maison de la Culture. Prétendre le site non réutilisable était infondé sérieusement. Il est vrai que le projet de Chaix et Morel (architectes estimables au vu de leurs nombreuses réalisations exemplaires) n'était pas excellent, enfermés qu'ils étaient dans des limites aberrantes. La démolition des deux salles et de leurs murs a ouvert des possibilités que j'ai exploitées. Je rappelle que restent les deux ailes latérales et l'ex école de musique et surtout l'extraordinaire espace accueil-foyer inspiré à l'architecte Marcel Pinon par l'espace central de la Villa de Garches que Le Corbusier avait construit quelques années avant pour le frère de Gertrude Stein.

Je traite l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en le respectant totalement dans ses enjeux d'emmarchements et de niveaux.
Les coûteuses démolitions permettent finalement une réorganisation spatiale et des circulations simplifiées. Intégrant totalement l'espace scénique de la grande salle prévu par Chaix et Morel, en l'élargissant, le posant sur la salle Gilles Sandier quasi reconstituée, il est possible de conserver les capacités de celle-ci et les 950 places de la grande salle. Ceci sans creuser plus et dans une enveloppe moins haute.

L'administration peut être rétablie là où elle était, une salle de cinéma là où elle était en l'améliorant, en créer une autre dans l'ex-cafétéria, les deux cabines de projection superposées et reliées pour faciliter le fonctionnement. Solution bioclimatique, leur paroi opaque côté façade serait un mur accumulateur de l'énergie solaire que les grandes fenêtres offriraient. Le soir, des projections d'images cinématographiques sur ces parois animeraient cette maison et inciteraient à y pénétrer.

La cafétéria interne a toujours posé des problèmes de gérance, d'où des périodes de fermeture. Je propose de faire un café-théâtre inscrit à l'intérieur mais à l'accès extérieur indépendant pour contribuer à la vie urbaine de cet endroit exceptionnel.

Les expositions peuvent toujours trouver place tant dans les loges, les espaces périphériques du foyer que dans la belle salle Chopin. L'espace situé au-dessus de cette salle qui avait été affecté au Groupe de Musique Expérimentale de Bourges est libre pour une affectation nouvelle.

La zone de 300 m² des fouilles archéologiques, libre de construction peut être conservée et rendue visible, si cela s'avère intéressant ».

Une nouvelle salle de 500 m² avec terrasse à la vue superbe sur Bourges et sa cathédrale est possible. Ainsi le bâtiment pourrait recevoir des congrès comme du temps de Monnet, offrant une utilisation de 12 mois au lieu des 7 actuels.

Dans la cour moins encombrée que dans le projet Chaix et Morel, une façade vitrée, dispositif solaire bioclimatique, doublerait sans la masquer l'intéressante façade, en faisant un mur trombe.

Des locaux annexes, loges trouvent place dans le fond de la cour. Je n'utilise pas l'ex-école de musique. J'ai déjà proposé qu'elle soit utilisée pour héberger des artistes, ceux des tournées et créer aussi des ateliers-studios pour des artistes des diverses activités artistiques en résidence, fécondant la vie culturelle de la cité.

Par sa compacité et l'existence de la masse thermique de tous ses murs maçonnés, le bâtiment peut quasiment être rendu passif, économe en énergie pour son conditionnement. Récupérant, améliorant les salles intactes, utilisant des techniques appropriées pour les parties nouvelles, le chantier serait moins coûteux et plus bref que la construction totale d' un nouveau bâtiment.

Il parait évident que cette proposition plus simple que celle de Chaix et Morel serait moins couteuse et donc bien moins couteuse que le projet actuel du Maire auquel il faudrait rajouter les dépenses de réaffections du bâtiment historique.

Les citoyens de cette ville enfin éclairés admettrons mal de payer lourdement l'entêtement à poursuivre le saccage d'un site arboré remarquable pour y installer un bâtiment énergivore, n'ayant pas et de loin les capacités et les qualités architecturales du bâtiment historique.

25 à 30 millions suffiraient pour réinstaller la Maison dans son site emblématique. L'argent économisé pourrait être affecté à des investissements culturels valorisant le patrimoine de Bourges pour développer son attrait touristique au bénéfice économique de tous.

Un nouveau concours s'impose.

Christian Gimonet
Architecte
Vice-président de la maison de l'architecture de la région centre

Rétablir le dialogue et sortir de l'impasse

Malgré nos propositions, le maire de Bourges refuse de rouvrir le dossier.

Un tel projet ne mériterait-il pas une consultation des habitants et des autres acteurs culturels de la ville ? Est-il envisageable de créer un nouvel équipement culturel qui fasse aussi peu l'unanimité auprès de ceux pour qui il est censé être construit et qui mette gravement en danger les finances de la Ville ?

Au regard de la contestation légitime et croissante de cette situation ubuesque :

- Blocage du chantier illégal d'abattage et recours juridiques en cours
- Alerte à Fleur Pellerin le 15 décembre 2014 + dossier donné pendant le Printemps de Bourges. *Annexe 5*
- Alerte à la Ministre de l'Ecologie le 15 décembre 2014+ remise dossier ce jour. *Annexe 6*
- Alerte Commission Nationale du Débat Public, Chambre Régionale des Comptes et directrice générale de l'UNESCO. *Annexe 7, 8 et 9*
- Dépôt à la Mairie de Bourges en mai 2015 de la Pétition signée par 10 000 citoyens. *Annexe 10*
- Soutien croissant de personnalités.
  - Jack Lang / *annexe 3*
  - Jean-Christophe Dechico : directeur de la MCB de 1975 à 1981
  - Henri Massadau : directeur de la MCB de 1981 à 1996
  - Jean-Marie Drot : ancien directeur de la Villa Médicis
  - André Aubrun : adjoint Urbanisme Bourges de 1995 à 2001 / annexe 11
  - Roland Chamiot : adjoint Travaux Bourges de 1995 à 2004, maire de Bourges de 2004 à 2005 / *annexe 11*
  - Philippe Gitton : adjoint Culture Bourges de 2001 à 2014 / *annexe 12*

Au regard des doutes exprimés par certains financeurs :

L'ancien président du conseil départemental avait écris à la ministre de la culture pour demander une expertise indépendante. Le nouveau président vient de suspendre le financement du département en attendant une clarification du dossier.

La meilleure façon de clore la controverse et de rétablir le consensus à Bourges serait de faire toute la lumière sur le dossier de la MCB dans lequel trop d'erreurs ont été commises, accompagnées de trop de fausses informations.

Pour cela, en l'absence de toute prise en compte de l'opposition massive affirmée par les Berruyers, nous demandons une inspection générale conduite par un inspecteur du Ministère de la Culture, un inspecteur du Ministère de l'environnement et un membre de la Commission Nationale du Débat Public.

Merci de votre attention.

Collectif Luttes Séraucourt

Tous les documents sur ce dossier sont à votre disposition sur simple demande.
Courriel : luttes.seraucourt.bourges@gmail.com
Infos :http://www.ki6col.com/actualites/luttes-seraucourt/

Notes :

TORREFACTION
ARTISANALE
The Café
FLASH
S E A U R S

Un SKATEPARK DEBOUT
Pour quel Projet ?
Avec Quel Argent ?
C'EST QU'UN AUREVOIR
R.I.P
Le SKATEPARK

MCB OUI!
PAS N'IMPORTE OÙ !
PAS N'IMPORTE COMMENT !
PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX !